

Thèmes 1 et 2 : Politique et société en France de 1815 à 1870

Problématique générale : Dans quelle mesure, peut-on assimiler le XIX^e s, siècle des révolutions et des contre-révolutions en France à un processus de transition démocratique, autrement dit, un siècle où à la violence comme mode de règlement des conflits politiques et sociaux se substitue celui d'une compétition réglée par la voie des élections de façon pacifique et consentie par tous les acteurs ?

I) La France entre restauration et révolution (1815-1848)

Problématique : Comment le retour à un ordre monarchique ancien est-il contesté et combattu par des mouvements libéraux et nationaux ?

Définitions :

Mouvement conservateur : groupe d'acteurs s'opposant aux idées de progrès qu'ils perçoivent comme un danger et défendant la stabilité garantie par un pouvoir monarchique fort, allié à l'Eglise, et des hiérarchies traditionnelles (noblesse)

Mouvement libéral : mouvement opposé à l'absolutisme monarchique et favorable aux acquis révolutionnaires de 1789 (libertés publiques, droit de propriété, constitution confiant le pouvoir législatif à une assemblée de représentants élus au suffrage censitaire)

Mouvement national : mouvement revendiquant le droit des nations à être indépendantes et à se gouverner elle-même

A) De la restauration contre-révolutionnaire à la monarchie libérale en France (1815-1830)

a) *Entre volonté d'effacer la Révolution et nécessité de faire des compromis (1815-1825) :* Remis sur le trône de France par la volonté des puissances victorieuses de Napoléon Ier au nom de principes légitimistes, Louis XVIII, pour conserver son pouvoir, est obligé de faire des compromis en conservant des acquis de la Révolution. Il autolimité ses pouvoirs par une charte en 1814 qui, à la différence d'une constitution, est un acte de souveraineté royale et non une émanation de la volonté nationale.

Par celle-ci, tout en conservant le pouvoir exécutif et une partie du pouvoir législatif (ordonnances, initiative de la loi), il délègue le pouvoir de voter les lois et les impôts à une assemblée élue au suffrage censitaire (moins de 0,5% de la population). Il reconnaît les principes de liberté de la presse,

Thèmes 1 et 2 : Politique et société en France de 1815 à 1870

de religion et d'égalité devant la loi, issus de l'héritage révolutionnaire. Mais, par esprit de revanche, il interdit la Marseillaise, le drapeau tricolore et rétablit le drapeau blanc.

À l'Assemblée s'opposent les libéraux et les ultras. Les libéraux réclament un renforcement des pouvoirs du Parlement et un abaissement du cens. Les ultras, quant à eux, défendent un retour à l'Ancien régime.

b) Un durcissement réactionnaire provoque une nouvelle révolution (1825-1830) : Charles X, frère de Louis XVIII, devient roi à la mort de ce dernier en 1824. Voulant un retour à l'Ancien régime, il se fait sacrer à Reims en 1825 à la manière des rois de droit divin et veut gouverner avec les ultras alors que les libéraux sont majoritaires à l'Assemblée et que leurs idées sont appuyées par l'opinion publique. Afin d'éliminer cette opposition libérale, il adopte plusieurs ordonnances - des mesures législatives qui n'exigent pas l'approbation du Parlement. Celles-ci entraînent la suppression de la liberté de la presse, la dissolution du Parlement et l'augmentation le cens nécessaire pour voter dans le but d'empêcher la réélection de députés libéraux.

Cet autoritarisme provoque la révolution dite des « Trois Glorieuses » les 27, 28 et 28 juillet 1830, immortalisée par le tableau de Delacroix « La liberté guidant le peuple » (voir TD3). Classes populaires et bourgeoisie libérale, rejoint par les gardes nationaux qui recrutent dans la petite et moyenne bourgeoisie, se soulèvent et montent des barricades. Charles X est renversé.

Effrayé par la force du mouvement populaire qui pourrait revendiquer une république démocratique, la bourgeoisie libérale impose Louis-Philippe Ier, duc d'Orléans, un cousin du roi comme nouveau souverain. Celui-ci se fait le champion d'une synthèse entre valeurs monarchiques et principes libéraux. Se proclamant roi des Français, il se présente comme un roi citoyen, rétablit le drapeau tricolore, la liberté de la presse et prête serment sur la charte. Celle-ci élargit le suffrage censitaire de 0,5 à 2% de la population et renforce les pouvoirs du Parlement qui représentent la souveraineté nationale (initiative de la loi, impossibilité pour le roi de suspendre les lois).

B) La France, d'une révolution à l'autre : l'avènement de la IIème République (1830-1848)

a) *La montée des oppositions :* Le compromis libéral au cœur de la monarchie de juillet est rapidement contesté. D'une part, les soutiens de la nouvelle dynastie orléaniste se divisent entre le Parti de la Résistance pour qui la Révolution est désormais terminée et le Parti du Mouvement qui exige de nouvelles réformes : renforcement des pouvoirs du Parlement, élargissement du suffrage censitaire.

Thèmes 1 et 2 : Politique et société en France de 1815 à 1870

D'autre part, en réprimant violemment les mouvements ouvriers qui réclament de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail, la monarchie de juillet s'aliène les classes populaires urbaines qui voient dans un changement de régime la seule perspective pour faire progresser leurs revendications. Ce contexte favorise la diffusion des idées républicaines. La caricature devient une arme politique pour les populariser. Philippon et Daumier représentent ainsi Louis Philippe Ier en poire et en roi bourgeois, ruinant la propagande qui en fait un roi citoyen, héritier des Trois Glorieuses.

- b) *Le durcissement, conservateur et autoritaire, dans un contexte de crise économique, provoque une révolution démocratique et sociale* :** Malgré la montée des oppositions, Louis Philippe I^{er} refuse toute nouvelle réforme et confie le gouvernement au parti de la Résistance, pourtant, minoritaire à l'Assemblée et dans l'opinion publique. Dans le but de museler les Républicains, il interdit les caricatures politiques en 1835 puis les réunions politiques.

Les Républicains contournent cette interdiction en organisant des banquets pour faire campagne en faveur du suffrage universel lors des élections législatives. C'est l'interdiction de l'un d'eux à Paris, avec en toile de fond une population exaspérée par les effets d'une violente crise économique depuis 1846, qui entraîne la Révolution du 22 au 24 février, le renversement de Louis Philippe et l'avènement de la II^{ème} République.

II) Deux conceptions de la République face à face (1848-1851) : République sociale ou République libérale, démocratie directe ou démocratie représentative ?

Problématique : Comment, malgré l'échec de la 2nde République, une expérience démocratique avortée, et en dépit de l'existence d'un régime autoritaire sous le 2nd Empire, s'expérimentent et sont acclimatées de 1848 à 1870 des pratiques (suffrage universel masculin, parlementarisme) constituant autant d'étapes d'une transition vers une démocratie représentative ?

- a) Comment la 2nde République, fragilisée par l'affrontement entre deux conceptions de la République et de la démocratie, est-elle défaite par ses adversaires entre 1848 et 1852 ?
- b) Comment le 2nd Empire, régime autoritaire né d'un coup d'Etat, se libéralise-t-il avant de chuter ?

Démocratie :

Sens politique : Gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple. Ce dernier peut être réalisé par le biais de représentants à qui les citoyens délèguent leur pouvoir par le vote (démocratie représentative) ou de façon directe (démocratie directe).

Sens social : égalité des conditions entre les citoyens qui implique des droits sociaux afin que chaque citoyen puisse participer à l'exercice du pouvoir et être matériellement libre.

Thèmes 1 et 2 : Politique et société en France de 1815 à 1870

Socialisme : auto-organisation de l'économie par ceux qui travaillent sous la forme d'association de producteurs et de consommateurs pour échapper aux rapports de domination et d'exploitation capitaliste qui profitent à la bourgeoisie et pour réaliser une forme de démocratie étendue aux affaires économiques.

A) De l'esprit de 1848 et de l'affirmation de la démocratie politique...

- a) **La République fraternelle** : La République, issue de la Révolution de février 1848, se place sous l'auspice de « *l'esprit de 1848* », i. e l'idée d'une communion de toutes les composantes de la société autour des idéaux de démocratie, de liberté et de fraternité. Le gouvernement provisoire rassemble ainsi, sous la bannière républicaine, **des membres de toutes les classes sociales et aux idées politiques différentes** : il y a un savant en la personne de François Arago, un poète avec Lamartine, un ouvrier avec Albert (Alexandre Martin), un penseur socialiste avec Louis Blanc, auteur de *l'Organisation du Travail* ou encore un avocat comme Ledru-Rollin. « L'esprit de 1848 » anime des fêtes civiques telles les plantations des **arbres de la liberté** dans les villes et les villages qui réunissent autour des autorités civiles et ecclésiastiques bourgeois·e·s, ouvrier·e·s, paysan·ne·s.
- b) **Une dynamique puissante de démocratisation** : Cet « esprit de 1848 » repose aussi sur une **dynamique de créations de clubs et de journaux** qui témoignent de la volonté de la population de **participer directement au gouvernement de la cité** : à Paris, est ainsi recensée la naissance de près de 236 clubs politiques regroupant plus de 50 000 personnes et de près de 300 nouveaux titres de journaux. Nombreux sont les clubs et les journaux qui se font les relais des idées révolutionnaires, socialistes mais aussi féministes. Le *club des femmes* d'Eugénie Niboyet et *le club de l'Émancipation des femmes* de Jeanne Deroin réclament le droit de divorce aboli en 1816, l'égalité des droits civils dans le mariage entre les hommes et les femmes, le droit de vote...
- c) **Des conquêtes démocratiques et sociales mais aussi des exclusions** : C'est dans ce contexte que sont réalisées, sous la II^{ème} République, des conquêtes démocratiques et sociales importantes :
- Sur le plan des **droits politiques** : rédaction d'une constitution démocratique établissant **le suffrage universel masculin, la liberté de la presse, de réunion et d'association...**
 - Sur le plan des **droits sociaux** : reconnaissance **du droit au travail** (i.e garantie pour chacun à se procurer par le travail un revenu suffisant) qui se concrétise par la création des **ateliers nationaux** offrant à tous les chômeurs (+115 000 à Paris) un travail salarié, réduction de la journée de travail de 11 h à 10 h à Paris, **abolition de l'esclavage...**

Mais considérées comme inférieures aux hommes et cantonnées aux fonctions domestiques, **les femmes** demeurent **exclues de la citoyenneté** tandis que celles qui luttent pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes sont diabolisées et moquées (« vésuvienne », « saucialiste »...).

Thèmes 1 et 2 : Politique et société en France de 1815 à 1870

B) ... à la lutte des classes et à l'échec de la démocratie sociale

- a) **Deux conceptions de la République** : « L'esprit de 1848 » ne résiste pas, d'autre part, aux divergences entre ceux qui défendent une **République libérale** et veulent s'en tenir à une **démocratie politique** réalisée par le suffrage universel masculin et ceux qui, faisant de l'amélioration de la condition ouvrière un principe, promeuvent une **République démocratique et sociale**, autrement dit, un système fondé sur l'auto-organisation de la production par les ouvriers eux-mêmes, des droits sociaux venant compléter les droits politiques et la démocratie directe.
- b) **La peur des « rouges »** : Parce que leurs revendications remettent en cause la **propriété privée**, fondement de la domination économique de la bourgeoisie, les **classes ouvrières** sont représentées par la presse conservatrice et modérée comme des **classes dangereuses** (« les rouges », les « partageux », les « communistes »), sources d'agitation révolutionnaire. Dans les campagnes (près de 80% de la pop. française) où de nombreux paysans sont propriétaires, une image identique colle aux ouvriers. Leur revendication d'un droit au travail (financement des ateliers nationaux) est rendue responsable de la **hausse des impôts dite des 45 centimes** qui pèse principalement sur les campagnes. Aussi les premières élections au suffrage universel masculin depuis 1792 se traduisent-elles **en avril 1848** par une **victoire écrasante des « Républicains du lendemain »** (les anciens monarchistes : 300 sièges) et **des Républicains modérés** (500 sièges) sur les Républicains radicaux et socialistes (60 sièges environ).
- c) **La défaite de la République démocratique et sociale** : Reflet d'une coupure entre villes et campagnes, entre ouvriers et paysans, et de **l'isolement des partisans d'une démocratie sociale**, le résultat du vote témoigne aussi de l'influence des **notables** (grands propriétaires) capables d'encadrer et d'orienter le vote paysan dans les campagnes dans un sens conservateur et modéré. Pouvant revendiquer la légitimité des urnes, la majorité modérée et conservatrice à l'Assemblée nationale **supprime les Ateliers nationaux en juin 1848** car ils sont considérés comme couteux et sources d'agitation ouvrière. Face à cette remise en cause du droit au travail, dans un contexte de fort chômage, les ouvriers prennent les armes et montent des barricades. **Leur insurrection du 22 au 26 juin 1848** est réprimée de façon sanglante et brutale par le **général Cavaignac** et l'armée fidèle au gouvernement : **près de 4000 morts, de 11 000 emprisonnements, et de 4500 déportations en Algérie**. Juin 1848 scelle ainsi la défaite de la conception de la République démocratique et sociale, le divorce entre les ouvriers et la République, la délégitimation de la prise d'armes du citoyen-combattant face à la légitimité d'une assemblée élue.

Thèmes 1 et 2 : Politique et société en France de 1815 à 1870

C) La République confisquée par ses adversaires

- a) **Le retour à l'ordre** : Au nom de la défense de l'ordre établi menacé par les « rouges », **la liberté de la presse est restreinte** (« *Silence aux pauvres* », titre Lamennais, propriétaire du journal *Le Peuple constituant*), les **clubs politiques partisans d'une République démocratique et sociale fermés**, et la participation des femmes aux clubs interdites. Si le suffrage universel masculin est entériné, les forces conservatrices ayant été rassurées par le vote en leur faveur, le droit au travail n'est pas retenu dans la constitution adoptée en novembre 1848. Celle-ci organise une **séparation des pouvoirs** en confiant le pouvoir exécutif à un président de la République, élu pour 4 ans, sans possibilité de renouvellement de mandat et le pouvoir législatif à une Assemblée législative élue pour 3 ans.
- b) **La République du Prince-Président** : À la surprise générale, c'est le **prince Louis-Napoléon Bonaparte**, neveu de Napoléon Ier, qui remporte l'élection présidentielle en décembre 1848 avec **74% des voix** face à Cavaignac, auteur de la répression de juin 1848 et chef du gouvernement, Raspail et Ledru-Rollin, des démocrates-socialistes et Lamartine (0,2% des voix). Il se présente comme au-dessus des partis, un réaliste sans idéologie, et se fait le champion de l'ordre et de la sécurité, tout en assurant de son attachement à la démocratie et à la paix. Son succès triomphal provient de l'agrégation de votes aux logiques multiples voire contradictoires : celui des conservateurs qui y voit un rempart contre le danger des « rouges », celui des paysans, séduits par la légende napoléonienne et défiants à l'égard d'une République perçue comme celle des notables et des riches, coupable d'avoir augmenté les impôts, et, enfin, celui d'ouvriers dont les espoirs ont été déçus par la République.
- c) **La République réduite** : Louis-Napoléon Bonaparte s'allie avec le **Parti de l'Ordre** qui réunit des monarchistes sous la houlette d'Adolphe Thiers et des Républicains modérés. Le parti de l'Ordre, en jouant encore sur la peur des « rouges », remporte la victoire aux élections législatives d'avril 1849 avec 64% des voix. Mais, effrayé cependant par la percée des démocrates socialistes, les « rouges », dans certaines régions (Nord, Paris, centre, vallée du Rhône, midi), il décide de restreindre le suffrage universel masculin par une **loi votée en mai 1850**. Cette dernière **prive 3 millions de Français du droit de vote**, principalement, des ouvriers, en exigeant 3 ans de résidence au lieu de 6 mois pour pouvoir voter.

III) Le Second Empire ou le retour du césarisme (1852-1870)

A) Un régime autoritaire : l'ordre contre la liberté

- a) **Le coup d'État du 2 décembre 1851** : Face au refus de l'Assemblée nationale, contrôlé par le parti de l'Ordre, de lui permettre d'être rééligible, Louis-Napoléon Bonaparte, assuré de la

Thèmes 1 et 2 : Politique et société en France de 1815 à 1870

fidélité de l'armée, organise un **coup d'État le 2 décembre 1851**. Les **oppositions républicaines** au coup d'État sont violemment et rapidement **réprimées** : exécutions sommaires, près de 10 000 déportations, plus de 25 000 emprisonnements, près de 5000 exils dont Victor Hugo, l'historien Edgard Quinet, Victor Schoelcher. Louis-Napoléon justifie le coup d'État comme une mesure de salut public : un **pouvoir fort** est, selon lui, nécessaire pour garantir **l'ordre et la sécurité face au risque d'une révolution « rouge » ou d'un retour des monarchistes**.

- b) **La mise en place d'un pouvoir personnel et d'un État policier** : La nouvelle constitution donne les **pleins-pouvoirs à Louis-Napoléon Bonaparte**, d'abord comme président pendant 10 ans, puis comme **Empereur à compter de 1852** – il devient alors **Napoléon III**. Chef de l'État, détenteur d'un pouvoir exécutif renforcé, il contrôle également le pouvoir législatif car lui seul à **l'initiative de la loi**, il **nomme la très grande majorité des parlementaires** et les ministres ne sont responsables que devant lui. **La presse n'est plus libre et les réunions sont interdites**. **Les forces de police sont triplées** et leurs pouvoirs étendus (ouverture des correspondances privées, emprisonnement des opposants) par une **loi de sûreté générale en 1858** (équivalent d'un état d'urgence) pour pourchasser les opposants et surveiller l'opinion ; **les préfets** représentants de Louis-Napoléon dans les départements ont des pouvoirs renforcés et **nomment les maires**.
- c) **Une « démocratie illibérale » ou un césarisme ?** : Ce virage autoritaire se double du **rétablissement du suffrage universel masculin** que le parti de l'Ordre avait limité par loi du 31 mai 1850. Par **plébiscite**, Louis-Napoléon fait, en effet, approuver son coup d'État en décembre 1851 (plus de 92% de oui) et le rétablissement de l'Empire en 1852 (plus de 96% de oui). Il peut ainsi revendiquer **la légitimité d'un pouvoir personnel qui lui aurait été délégué par le peuple**. Mais les élections se déroulent dans un contexte anti-démocratique où les libertés publiques sont suspendues et où les opposants ne peuvent s'exprimer qu'à leurs risques et périls. De même, les élections des députés pour le corps législatif sont manipulées par la pratique des **candidatures officielles** : les candidatures approuvées par Louis-Napoléon bénéficient de l'appui des fonctionnaires et de l'État (affiches blanches officielles, bourrage des urnes, corruption...) tandis que les autres candidats font l'objet de menaces. Aussi les sièges du Corps législatif sont-ils occupés en quasi-totalité par des députés bonapartistes et l'abstention est-elle très forte (plus de 30%) en raison d'un scrutin trafiqué. **Le suffrage universel dans ces conditions n'a rien de démocratique et sert de caution à un pouvoir de type césarien** : un pouvoir fort aux mains d'un « homme providentiel » se présentant comme un interprète de la volonté populaire et un rempart contre le risque de déstabilisation de la société.

Thèmes 1 et 2 : Politique et société en France de 1815 à 1870

B) Une politique de modernisation et de grandeur nationale

- a) « *L'Empire, c'est la prospérité* » (*discours de Bordeaux – 9 octobre 1852*) : Pour Napoléon III, les querelles idéologiques et politiques sont vaines. Moderniser l'économie est une affaire technique, d'experts et d'hommes d'affaires qui doivent, selon lui, par leur esprit d'entreprise apporter la prospérité. Il faut donc leur laisser la liberté d'agir (libéralisme économique) et la prospérité qui en résultera éteindra le désir de révolution dans le monde ouvrier qui se nourrit, à ses yeux, de la pauvreté, tout en permettant à la France de rivaliser avec le Royaume-Uni, atelier du monde et 1^{ère} puissance mondiale. Les réussites de la modernisation technique et économique de l'Empire (chemin de fer, machines industrielles...) sont mises en scène à l'occasion des **expositions universelles de 1855 et 1867**, où les souverains européens et un public nombreux se pressent pour les admirer.
- b) *Paris, vitrine de la grandeur impériale* : Soucieux de faire de Paris une capitale prestigieuse, incarnant sa grandeur, Napoléon III donne l'ordre à **Hausmann**, le préfet de Paris, d'embellir celle-ci. Les quartiers ouvriers au cœur de Paris, considérés comme des foyers d'insalubrité et d'agitation révolutionnaire, sont détruits, leur population expulsée vers les périphéries, au nom de l'hygiène et de la modernité. Ils cèdent leur place à de grands **immeubles modernes** dits hausmanniens et de **grands boulevards** où s'étalent les vitrines de **grands magasins** où une bourgeoisie, confiante dans l'avenir et le progrès, vient consommer et se divertir.
- c) *L'empire, c'est la guerre* : Malgré ses promesses (« L'Empire, c'est la paix »), Napoléon III engage la France dans une politique belliqueuse pour deux raisons : il veut que la France **retrouve son rang parmi les puissances** dans le but d'effacer les humiliations du congrès de Vienne, et il entend **soutenir les mouvements d'unité nationale** (ou mouvement des nationalités) en héritier des idées révolutionnaires et de Napoléon Ier. Sa participation à la **guerre de Crimée (1854-1856)** provoque la mort de 100 000 soldats français mais s'achève sur une victoire diplomatique concrétisée par la signature du traité de Paris en 1856. L'aide apportée à **la réalisation de l'unité italienne** permet à Napoléon III d'ajouter le **comté de Nice et la Savoie** au territoire national en **1860**, tout en affaiblissant la puissance autrichienne et en faisant de la France un arbitre des conflits au niveau européen. Enfin, l'Empereur relance la colonisation de l'Algérie dès 1852 et de l'Afrique (à partir du Sénégal) dès 1854. Cette politique de puissance connaît cependant des **échecs retentissants** comme **l'expédition militaire au Mexique de 1864 à 1867** où Napoléon III entendait faire de ce pays un Empire allié pour étendre l'influence française sur le continent américain, « chasse gardée » des EU.

Thèmes 1 et 2 : Politique et société en France de 1815 à 1870

C) De la libéralisation à la chute de l'Empire

- a) *La montée des oppositions et des mécontentements* : L'opposition républicaine au régime, muselé par un État policier, reprend de la vigueur dans les années 1860. Depuis leur **exil**, des Républicains célèbres dénoncent les méfaits de « *Napoléon le Petit* » dans leurs œuvres tel **Victor Hugo** dans les *Châtiments* qui entrent en contrebande en France ; des **sociétés secrètes** diffusent les idéaux républicains et tentent, en vain, de monter des **conspirations et des attentats** pour renverser l'Empereur. Les mécontentements dépassent cependant les cercles républicains. En effet, les **catholiques** reprochent à Napoléon III son soutien à la cause de l'unité italienne qui s'est réalisée au détriment de la souveraineté du Pape sur l'Italie du centre, la **bourgeoisie d'affaires** la signature du traité de libre-échange avec la Grande-Bretagne en 1860 qui, en ouvrant le marché français à la concurrence des produits anglais, a fragilisé sa position économique. Les **adversaires de Napoléon III** (républicains, monarchistes libéraux) tirent profit de cette vague de mécontentements lors des **élections législatives de 1863** : en dépit de la pratique des candidatures officielles et des pressions, ils sont majoritaires dans toutes les grandes villes et raflent la totalité des sièges à Paris, capitale de l'Empire. Chef de l'opposition libérale, **A. Thiers**, un monarchiste réclame, fort de cette poussée, des réformes libérales en **1864 dans son discours des « cinq libertés nécessaires »** (liberté de la presse, liberté des élections, pouvoir législatif plein et entier au Parlement).
- b) *Une libéralisation progressive et relative du régime comme réponse aux mécontentements* : Soucieux de pérenniser son régime et de transmettre son pouvoir à son fils, Napoléon III s'efforce de rallier au régime les opposants et de calmer l'opinion publique. Il accorde ainsi le **droit de grève aux ouvriers en 1864, la liberté de la presse et le droit de réunion durant les campagnes électorales en 1868**. Il fait évoluer l'Empire d'un régime autoritaire vers un **régime semi-parlementaire** en accordant davantage de pouvoirs aux assemblées : **droit d'interpellation** du gouvernement par les députés, contrôle du budget, **initiative de la loi** pour le Corps législatif. Il parvient, par ce biais, à **diviser les adversaires du régime** dont les résultats progressent lors des élections de 1869 : plus 1,4 million de voix par rapport à 1863. Ceux-ci se divisent, en effet, entre **libéraux** qui veulent participer à l'exercice du pouvoir comme **Emile Ollivier**, un républicain modéré qui devient chef du gouvernement, et **radicaux** qui réclament une démocratie pleine et entière comme **Gambetta** dans son **programme de Belleville** en 1869. En 1870, Napoléon III obtient par plébiscite l'adhésion de 83% des votants à son programme de libéralisation (« *J'ai retrouvé mon chiffre* », dit-il).
- c) *La guerre contre la Prusse signe l'échec de l'Empire libéral* : Cette expérience de libéralisation tourne, cependant, court. Redoutant la puissance grandissante de la Prusse,

Thèmes 1 et 2 : Politique et société en France de 1815 à 1870

Napoléon III déclare la guerre à celle-ci, avec une armée mal préparée pour faire face à un conflit de cette ampleur. En moins de deux mois, les armées françaises sont balayées, l'Empereur est fait prisonnier à **Sedan lors d'une déroute française le 3 septembre 1870**. Dès le lendemain, des manifestations de masse ont lieu à Paris pour réclamer la chute de l'Empire. C'est dans ce contexte que la **République est proclamée le 4 septembre 1870**. Et quelques mois plus tard, en janvier 1871, la France doit reconnaître l'unité de l'Allemagne réalisée par la Prusse et l'annexion par celle-ci de deux départements français : l'Alsace et la Moselle.

Conclusion : Pour des historien·ne·s, la période 1848-1870 constitue une **étape de la transition démocratique en France**.

Cela paraît **paradoxal** si l'on considère la façon dont les **promesses démocratiques en germe dans la révolution de février 1848 ont été gelées**, d'abord, par l'exclusion des femmes du droit de vote, puis par les restrictions des libertés de la presse, de réunion et d'association après juin 1848 suivie de celle du droit de vote avec la loi du 31 mai 1850 (1/3 du corps électoral privé du droit de vote) au nom de la défense d'un ordre social conservateur et enfin par le coup d'État du 2 décembre 1851 qui met en place un régime autoritaire de type césarien.

Mais cela paraît **pertinent** si l'on met en relief le fait que se réalisent entre des cultures politiques auparavant inconciliables, celle des **républicains démocrates modérés**, d'un côté, et celle des **monarchistes libéraux et conservateurs**, de l'autre, des **convergences autour des valeurs et des principes d'une démocratie représentative et parlementaire**, comme moyen de régler pacifiquement les différents politiques et sociaux par une compétition électorale. La revendication de cette dernière est opposée aussi bien à ceux qui promeuvent la démocratie directe et sociale à l'instar des ouvriers et des socialistes que ceux qui défendent, face, au risque révolutionnaire et contre-révolutionnaire, un autoritarisme de type césarien. Les **élites libérales et conservatrices, longtemps acquises au principe du suffrage censitaire, se convertissent, en effet, durant la période, aux vertus du suffrage universel masculin** car, tout à tour, grâce notamment à l'adhésion que suscitent leurs idées et leurs politiques auprès des masses paysannes et d'une grande partie de la bourgeoisie, unies par les peur des « rouges », elles y ont puisé une légitimité nouvelle tandis que s'expérimentent et s'enracinent une pratique et culture électorales dans le peuple. Ce consensus autour du suffrage universel masculin va de pair avec la revendication commune à ces différentes cultures politiques durant la période d'un **renforcement des pouvoirs du Parlement perçus comme l'institution légitimement dépositaire de la souveraineté nationale**.

La Révolution, le droit à l'insurrection comme modalités de changement politique et social s'en retrouvent **délégitimées** comme en témoigne le fait que la chute du 2nd Empire et la proclamation de la République en 1870 ne seront jamais commémorées comme une Révolution ; la démocratie

Thèmes 1 et 2 : Politique et société en France de 1815 à 1870

directe comme la prise d'armes apparaissent, dès lors, comme une menée séditeuse contre un ordre légitimé par le vote de tous les Français. **Cette synthèse entre républicains et monarchistes, entre libéraux et conservateurs, qui consacre le droit de propriété et la démocratie libérale s'effectue ainsi au détriment de la culture et des revendications politiques des mondes ouvriers et du mouvement socialiste dont l'intégration dans le nouveau régime sera l'un des défis.**